



USAID
FROM THE AMERICAN PEOPLE

AGRIBUSINESS AND TRADE PROMOTION (USAID ATP)

In fulfillment of the following deliverable under task 3.3.1:

Annually Updated VC Advocay Plan as part of the VCDP Including Top Advocacy Priorities Maize (FY10)

Contract/ Project No.: EDH-1-00-00005-08

Submitted to: Michael L. Wyzan Ph.D.
COTR
Agribusiness and Trade Promotion Project
USAID/WA/RAO
Accra, Ghana



Abt Associates Inc. ■ 4550 Montgomery Lane, Suite 800 North ■
Bethesda, Maryland 20814 ■ Tel: 301.347.5000. ■ Fax: 301.913.652.9061
■ www.abtassociates.com

In collaboration with:
ACDI/VOCA
CARANA Corporation



Comité Interprofessionnel des Céréales et du niébé du Burkina

11BP 1837 CMS Ouagadougou11- Tel. (226) 50 34 06 34

Email: cicb@fasonet.bf –site web: www.cicburkina.org

PLAN D'ACTION RÉGIONAL DE PLAIDOYER

**pour une libéralisation effective des échanges
commerciaux concernant les produits du cru,
notamment le maïs entre les pays membres de
l'espace CEDEAO**

Version Décembre 2009

I. RESUME DU PLAN DE PLAIDOYER

Titre : Plan d'action régional de plaidoyer pour une libéralisation effective des échanges commerciaux concernant les produits du cru, notamment le maïs entre les pays membres de l'espace CEDEAO

Structure porteur du plan : Comité Interprofessionnel des Céréales et du niébé du Burkina (CIC-B), au nom des organisations professionnelles présentes à l'atelier régional de juin 2009 à Ouagadougou ;

Zone d'intervention du plan:

- Espace CEDEAO (et notamment Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Ghana, Mali, Niger et Togo);

Structures nationales partenaires du plan :

Pays	Organisation responsable	Personne de contact	Mail et téléphone
BENIN	PNOPPA – B (Plateforme Nationale des Organisations Paysannes et des Producteurs Agricoles du Bénin)	Madame Valérie HOUNSOUNOU	socamevalerie@yahoo.fr +229 95 42 19 03
BURKINA FASO	CIC-B (Comité Interprofessionnel des filières Céréales et niébé du Burkina Faso)	Soumaïla SANOU	cicb@fasonet.bf +226 50 34 06 34
COTE D'IVOIRE	ANOPACI (UCOVISA) Association Nationale des Organisations de Professionnels Agricoles de Côte d'Ivoire	Jeanne COULIBALY SEKONGO	ucovisa@yahoo.fr +225 05 85 65 82
GHANA	APFOG(Apex Farmers Organization of Ghana)	NASHIRU KADRI	apfogsecretariat@yahoo.com +233 243 66 54 58
MALI	CNOP -Mali (Conseil National des Organisations Paysannes du Mali)	Mr KEFFA DIARRA	cnopmali@yahoo.fr + 223 76 03 58 18
NIGER	AFCEN (Association des Femmes Commerçantes et Entrepreneurs du Niger)	Madame MARCEL FADIMA	marcelfadima@yahoo.fr +227 97 17 46 03
TOGO	CPC-Togo (Centrale des Producteurs de Céréales du Togo)	Mr ANDRE Yawo TOKPA	Andre.tokpa@if-togo.net +228 949 25 10 Tanov@hotmail.com +228 912 10 54

Période de réalisation: Juin 2009 – Juillet 2012

Bénéficiaires directs: Les organisations de professionnels céréaliers, notamment de la chaîne de valeur maïs des pays membres de l’Afrique de l’Ouest.

Bénéficiaires indirects:

- L’ensemble des consommateurs des produits céréaliers de l’Afrique de l’Ouest devrait bénéficier des effets positifs de la libéralisation des échanges des produits du cru, notamment du maïs au niveau régional;
- Les gouvernements des pays membres de la CEDEAO disposeront de plus de facilités pour élaborer des politiques de sécurité alimentaire en tenant compte des potentialités de l’ensemble de la région.

Coût du plan de plaidoyer : 816 millions FCFA

II. CONTEXTE ET JUSTIFICATION DU PLAN

A l’initiative du Comité Interprofessionnel des filières Céréales et Niébé du Burkina (CIC-B) et avec l’assistance technique et financière de l’USAID par le biais du Projet ATP, les professionnels céréaliers de sept (07) pays de l’Afrique de l’Ouest ont tenu une rencontre régionale d’échanges et de partenariat à Ouagadougou, du 08 au 11 juin 2009.

Cette rencontre, qui a eu pour thème : “Vers un plaidoyer commun pour la levée des contraintes liées à la commercialisation du maïs au niveau régional : Enjeux et défis !” avait pour objectifs de trouver des solutions régionales à la problématique de la commercialisation des céréales, notamment du maïs dans l’espace CEDEAO.

Pendant quatre jours, la rencontre a permis aux participants :

- de renforcer leurs capacités en plaidoyer et lobbying,
- d’identifier les contraintes qui limitent les échanges commerciaux inter pays dans la filière maïs ;
- d’échanger sur les mécanismes de mise en place d’une dynamique régionale de concertation et d’action pour un véritable développement de la chaîne de valeurs maïs et la dynamisation de sa commercialisation dans la région.

A l’issue de la rencontre, les participants ont retenu les problèmes majeurs suivants qui sont des contraintes majeures aux échanges des produits du cru, notamment le maïs au niveau régional :

- L’existence des obstacles à la libre circulation des biens et des personnes dans la région CEDEAO pour les produits de cru dont le maïs.
- Les difficultés de commercialisation du maïs dans la sous région ouest africaine, notamment, l’absence d’un dispositif régional d’information sur les prix, les stocks et les qualités de maïs disponible et commercialisé

dans la région, ainsi que l'absence au niveau régional d'une organe interprofessionnelle céréales fonctionnelle.

Après avoir identifié ces deux problèmes majeurs, les participants ont procédé à la détermination des causes de ces problèmes principaux qui sont entre autres:

- Le non respect des accords régionaux sur la libre circulation des biens et des personnes par les Etats membres de la CEDEAO.
- L'insuffisance de l'information sur les différents textes régionaux au niveau des acteurs de la chaîne de valeur maïs ;
- La faible organisation des acteurs au niveau régional.

Le présent plan d'action a été élaboré pour permettre aux acteurs de pouvoir mobiliser les ressources humaines, matérielles et financières nécessaires à la réalisation d'actions concrètes et efficaces pour contribuer à une libéralisation des échanges commerciaux des produits du cru, notamment le maïs dans l'espace CEDEAO.

III. LES OBJECTIFS ET LES RÉSULTATS ATTENDUS DU PLAN D'ACTION RÉGIONALE DE PLAIDOYER

III.1. Objectif général (long terme)

- Favoriser le libre échange des produits de cru, spécialement le maïs, dans la zone de la CEDEAO.

III.2. Objectifs spécifiques :

Obtenir des 7 gouvernements de l'Afrique de l'Ouest ainsi que les instances de la CEDEAO le respect et l'application effective et totale des accords concernant les produits du cru, spécifiquement le maïs, dans la sous-région ;

- Renforcer les connaissances des acteurs de la chaîne de valeurs maïs sur les différents accords régionaux, notamment sur les produits du cru ;
- Sensibiliser les acteurs de la chaîne de valeurs maïs pour stimuler le respect des accords par tous les acteurs dans la chaîne valeurs maïs ;
- Susciter la mise en place et le développement d'une organisation interprofessionnelle des céréaliers de l'Afrique de l'Ouest basée sur les organisations nationales.

III.3. Résultats attendus du plan d'action

- La levée totale des barrières commerciales sur les produits du cru dans les pays de la CEDEAO, suite à la mise en œuvre d'un système d'identification des barrières spécifiques nuisibles situant les différentes responsabilités et d'un plan, d'actions adéquat et un suivi ;

- L'augmentation des volumes de maïs commercialisé au niveau régional ;
- Le renforcement du partenariat entre les professionnels céréaliers de l'Afrique de l'Ouest ;
- L'amélioration de la contribution à la sécurité alimentaire au niveau régional avec une augmentation des échanges du maïs pendant les périodes difficiles telles que celle de la soudure ;
- Une organisation interprofessionnelle régionale est mise en place.

IV. EVALUATION DES CHANCES DU PLAIDOYER POUR OBTENIR LE CHANGEMENT VISE

IV.1. VALIDITE ET REALITE DU PROBLEME

Les problèmes en cause sont concrètement l'existence des obstacles à la libre circulation des biens et des personnes dans l'espace CEDEAO pour les produits de cru dont le maïs et les difficultés de commercialisation du maïs dans la région ouest africaine. Ce sont des problèmes réels et indiscutables que vivent quotidiennement les acteurs sur le terrain. Il est donc légitime et opportun que les acteurs s'organisent et s'engagent pour trouver des solutions appropriées.

Du point de vue des décideurs politiques, il n'existe pas d'entraves formelles à la libre circulation des biens et des personnes dans l'espace CEDEAO. Cependant la réalité sur le terrain est autre. Sous le couvert de la préservation de la sécurité alimentaire des populations, les mêmes décideurs érigent des barrières invisibles (sous forme de consignes administratives non officielles) qui contribuent aux recettes fiscales. Cette pratique génère de nombreux obstacles à la libre circulation des produits du cru, notamment le maïs dans l'espace CEDEAO.

Par contre, après l'analyse des potentialités agropastorales et des disparités pluviométriques, une libéralisation effective des échanges commerciaux relatifs aux produits du cru, notamment le maïs, contribuera à réduire les risques d'insécurité alimentaire dans la région à travers le développement de partenariats commerciaux qui pourraient permettre aux pays de développer une solidarité alimentaire.

Plaider donc pour une libéralisation effective et totale des échanges commerciaux concernant les produits du cru dont le maïs est une démarche impérative et légitime.

En dernière analyse, la mise en œuvre effective du présent plan d'action régionale de plaidoyer bénéficiera à une frange particulièrement importante des producteurs, des commerçants et des consommateurs de la région et aux autres filières agro – sylvo - pastorales.

L'aboutissement de ce plan d'action créera une perspective nouvelle dans la lutte contre la pauvreté et le renforcement des mesures de la sécurité

alimentaire au niveau régional ; toute chose qui doit rallier, les décideurs politiques et les institutions administratives et techniques régionales.

IV.2. Disponibilité d'informations sur les effets du problème en cause

Un travail de collecte et d'analyse des informations sera nécessaire auprès des acteurs eux-mêmes et par la consultation de toute autre source qui sera jugée pertinente. A cet effet et pour mieux développer l'argumentaire, le présent plan d'action prévoit de commanditer une recherche documentaire sur les différentes études et recherches menées sur la commercialisation des céréales au niveau régional.

IV.3. Décideurs potentiels visés par le plan d'action

Notre action de plaidoyer va cibler les décideurs suivants :

1. Les chefs de gouvernements des pays membres de la CEDEAO ;
2. Les présidents des parlements des pays membres de la CEDEAO, notamment les commissions traitant de l'économie et de la sécurité alimentaire ;
3. Le président du parlement de la CEDEAO ;
4. Les présidents des commissions de la CEDEAO et de l'UEMOA ;
5. Les responsables des organismes et des institutions de coopération multilatérale et bilatérale.

Le plan d'action de plaidoyer aidera les décideurs politiques et les partenaires techniques et financiers à mieux considérer la réalité de l'existence des obstacles ne favorisant pas la libéralisation des échanges commerciaux relatifs aux produits du cru dont le maïs.

Cela favorisera leur adhésion aux objectifs du plan d'action.

IV.4. Alliances et partenariats possibles

L'objectif du présent plan d'action régional de plaidoyer touche, directement ou indirectement, les intérêts des acteurs d'autres filières agricoles ainsi que ceux d'organisations nationales et internationales intervenant également sur le terrain. Le développement d'alliances pour une unité d'action sera un axe important de travail du plan de plaidoyer. Pour ce faire, le réseau travaillera à établir des alliances avec les organisations régionales et nationales des autres filières agricoles. Pour plus de visibilité, les médias seront fortement associés à toutes les activités du réseau. Le réseau travaillera également à bâtir des partenariats avec des organisations et institutions intervenant dans la promotion des filières agricoles dans la région.

V. CARTOGRAPHIE DES ACTEURS

V.1. Les initiateurs du plaidoyer : Le CIC-B avec l'appui technique et financier du projet ATP

V.2. Les points focaux : Les organisations de professionnels céréaliers du Bénin, du Niger, du Mali, de la Côte d'Ivoire, du Togo et du Ghana

V.3. Les bénéficiaires directs: Les organisations de professionnels céréaliers, notamment de la chaîne de valeurs maïs des pays membres de la CEDEAO.

V.4. Les bénéficiaires indirects:

- L'ensemble des consommateurs des produits céréaliers de l'Afrique de l'Ouest devrait bénéficier des effets positifs de la libéralisation des échanges des produits du cru, notamment du maïs au niveau régional.
- Les gouvernements des pays membres de la CEDEAO disposeront de plus de facilités pour élaborer des politiques de sécurité alimentaire en tenant compte des potentialités de l'ensemble de la région.

V.5. Les alliés potentiels du plan d'action : Les organisations professionnelles des autres filières agricoles ayant une vocation régionale, les projets et programmes de développement aux niveaux national et régional.

VI. ANALYSE DES FORCES ET FAIBLESSES DES ACTEURS DIRECTS DU PLAN D'ACTION

VI.1. Le CIC-B

Le choix du CIC-B pour porter le plan d'action au niveau est sur les atouts suivants :

- Le CIC-B se présente comme une organisation professionnelle réunissant en son sein l'ensemble des maillons de la profession céréalière au niveau du Burkina Faso ;
- Le choix du CIC-B a été fait de façon consensuelle par les principales organisations prenant part au processus de mise en place de l'interprofession régionale ; bonne collaboration avec les autorités administratives et politiques du Burkina Faso (Ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources halieutiques);
- Le CIC-B dispose d'un dispositif national fonctionnel de collecte et de diffusion d'information sur les prix et les quantités de maïs importé ou exporté.

Les faiblesses du CIC-B

- Difficultés de mobilisation des ressources financières propres ;
- Faible niveau de professionnalisme des acteurs dans la conduite des opérations de commercialisation (contractualisation, négociation du crédit pour financer les intrants ou pour exécuter des marchés).

VI.2. Les points focaux

Force :

Les différentes organisations prenant part aux processus de mise en œuvre du plan d'action ont une assise au niveau national (reconnaissance officielle, sont actives dans la défense des intérêts des producteurs agricoles, sont prises en compte dans les débats nationaux pour le développement agricoles), sont sensibilisés et

engagées dans les actions de plaidoyer pour la levée des barrières au commerce régional.

Faiblesses :

- La plus part des points focaux ne représentent qu'un maillon de la filière (notamment celui des producteurs) ;
- Ces organisations n'ont qu'une faible maîtrise des textes communautaires tels que celui sur la libre circulation des biens et des personnes en vigueur dans l'espace CEDEAO.

VII. ANALYSE DES INTERETS DES DIFFERENTS ACTEURS EN RAPPORT AVEC L'OBJECTIF DU PLAIDOYER.

Acteurs	Intérêts
CIC-B	<ul style="list-style-type: none"> • Accomplissement de sa mission de défense des intérêts des acteurs de la filière céréales, notamment le maïs ; • Elargissement des opportunités d'affaires pour ses membres • Contribution à la sécurité alimentaire.
LES CLIENTS (organisations partenaires)	<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration de leur visibilité ; • Contribution à la sécurité alimentaire ; • Elargissement des opportunités de partenariat ;
LES BENEFICIAIRES	<ul style="list-style-type: none"> • Création de nouvelles opportunités pour développer leurs professions et accroître leurs revenus ; • Facilités d'accès aux produits alimentaires en quantité et en qualité
LES ALLIES	<ul style="list-style-type: none"> • Visibilité, poursuite de leurs objectifs de développement
LES DECIDEURS	<ul style="list-style-type: none"> • Nouvelles perspectives de lutte pour la sécurité alimentaire et de promotion de l'économie agricole ; • Affirmation de leur adhésion aux principes démocratiques et de leur disponibilité à prendre en compte les aspirations de leurs populations

VIII. ANALYSE DES IMAGES ET DES RISQUES

Acteurs	Images
Décideurs	<ul style="list-style-type: none">• Les membres des interprofessions ne maîtrisent pas les enjeux politiques et économiques d'une libéralisation effective des échanges commerciaux au niveau régional ;• La plupart des revendications des organisations interprofessionnelles sont exposées au risque de récupération politique.
Bénéficiaires	<ul style="list-style-type: none">• Les gouvernants ne sont pas préoccupés par les problèmes des acteurs ;• La démocratie et la bonne gouvernance en Afrique de l'Ouest sont un jeu de façade, dépourvues de sincérité
Analyse des risques	<p>Il y a trois risques essentiels qui peuvent affecter ce plan d'action de plaidoyer :</p> <p>Possibilité que les gouvernements ne perçoivent l'action comme une manœuvre politicienne ;</p> <ul style="list-style-type: none">• Possibilité de récupération politique• Un manque de rigueur dans la gestion des ressources financières acquises dans le cadre du plan d'action pourrait constituer une source de démotivation et de démobilisation des alliés et des clients. <p>Ces risques seront contrés par l'information, le respect strict des règles d'expressions démocratiques et un effort de vigilance des acteurs du plaidoyer.</p>

IX. STRATEGIES DE RENFORCEMENT DES CRITERES DU PLAIDOYER

IX.1. La crédibilité :

Afin de préserver la crédibilité du plan d'action, le CIC-B et ses alliés devront éviter toute alliance avec des organisations à buts politiques. Ensuite, un code de conduite des organisations partenaires devra être élaboré et mis en application.

IX.2. La légitimité :

Le CIC-B tire sa légitimité du mandat que lui ont donné ses pairs lors de l'atelier de validation de l'étude régionale sur la chaîne de valeurs maïs à Accra en novembre 2008. Le CIC-B travaillera de façon inclusive pour impliquer au maximum les organisations concernées directement et indirectement par les objectifs du plan d'action dans la réalisation des activités sur le terrain à travers la création d'une coalition régionale.

Pour le grand public, notamment la jeunesse, beaucoup d'actions d'informations seront menées pour susciter sa prise de conscience du problème et son adhésion à l'objectif du plaidoyer.

IX.3. La responsabilité :

Il est prévu dans la stratégie d'action des activités médiatiques qui amèneront l'ensemble des acteurs impliqués à assumer publiquement la responsabilité de l'action.

De plus un comité *ad hoc* de suivi/ évaluation régional impliquant les partenaires techniques et financiers sera mis en place.

X. STRATEGIES ET ACTIONS POUR MENER LE PLAIDOYER

Après l'atelier régional de Ouagadougou, le projet ATP a apporté au CIC-B, un appui technique et financier pour la réalisation d'activités qui ont permis de maintenir la dynamique d'échange et de partenariat entre les différents pays.

Les activités réalisées se présentent comme suite :

Activités réalisées	Période de réalisation
Création d'un groupe de discussion	Juillet 2009
Organisation de la participation de 5 représentants du réseau à l'atelier régional sur les interprofessions organisé par la FAO à Dakar	Juillet 2009
Participation d'un membre du réseau à une réunion de la CEDEAO sur la problématique de la libre circulation des biens et des personnes dans l'espace CEDEAO	Septembre 2009
Participation de deux représentants du réseau à un atelier de formation sur l'aflatoxine à Acra	Novembre 2009
Organisation de la participation des membres du réseau au Journées Agroalimentaires de Ouagadougou Actions menées : 1. Rencontres de travail pour la finalisation du plan d'action régional de plaidoyer ; 2. Rencontres d'information et d'échange avec le CILSS, l'UEMOA et OXFAM International ; 3. Animation d'un stand et diffusion des informations sur le réseau et le contenu du plan d'action de plaidoyer aux participants au JAAL 2009 ; 4. Animation d'un point de presse sur le réseau et le contenu du plan d'action de plaidoyer.	29 novembre – 5 décembre 2009

Les actions planifiées pour la période 2010 - 2012

Régional			
N	Activités	Responsables	Période
1	Elaboration et mise en œuvre d'un plan d'action de communication	CIC-B	Janvier - Mars 2010
2	Diffusion des textes sur la libre circulation des biens et des personnes notamment sur les produits du cru	1. CIC-B 2. Points focaux	Janvier 2010- décembre 2012
3	Organisation d'un forum régional sur la libre circulation des produits du cru spécialement le maïs dans l'espace CEDEAO		1 ^{er} trimestre 2010
4	Rencontres avec des responsables (fonctionnaires) de la CEDEAO et UEMOA		2 ^e trimestre 2010
5	Rencontres avec des commissaires de la CEDEAO et UEMOA		2 ^e trimestre 2010
6	Organisation de rencontres régionales de suivi du plan d'action		2009-2012
7	Appui à l'élaboration de plans d'actions nationaux de plaidoyer		Janvier - juin 2010
8	Organisation d'une caravane régionale de plaidoyer pour la levée des barrières commerciales	Points focaux	2012
9	Gestion - Suivi - Capitalisation - Bilans		2009 - 2012
National			
N	Activités	Responsable	Période
1	Organisation d'un atelier national par pays pour permettre aux acteurs de s'approprier les contraintes liées à la libre circulation des biens et des personnes notamment sur les produits du cru	Points focaux /Pays	1 ^{er} trimestre 2010
2	Mise en place officielle d'une plateforme nationale	Points focaux /Pays	
3	Elaboration d'un plan d'action national	Plateforme nationale	
4	Organisation de rencontres avec les autorités nationales (gouvernement, parlement)	Plateforme nationale	2010
5	Diffusion des textes sur la libre circulation des produits du cru <ul style="list-style-type: none"> • organisation d'émissions radiotélévisées • production et diffusion de supports de communication 	Plateforme nationale	2010 - 2012

	<ul style="list-style-type: none"> • organisation de rencontres de suivi (revues périodiques) • organisation de conférences publiques • organisation d'ateliers de diffusion 		
6	Organisation d'une semaine nationale d'action de plaidoyer		2010

XI. COORDINATION ET GESTION DU PLAN D'ACTION

XI.1. Maîtrise d'ouvrage du plan d'action

L'orientation des interventions et le suivi de la gestion du programme seront assurés par le comité régional *ad hoc* de suivi qui est habilité à examiner et approuver les rapports d'activités annuels du CIC-B dans le cadre de la conduite du plan d'action.

Le comité régional de suivi assurera le rôle de maître d'ouvrage du présent plan d'action.

A ce titre, le comité aura les responsabilités suivantes dans la conduite du plan d'action :

- Valider les termes de référence, les budgets et les rapports d'activités des différentes activités menées par le CIC-B ;
- Donner quitus au CIC-B pour la mobilisation des ressources nécessaires à la mise en œuvre du plan d'action;
- Commanditer les évaluations et l'audit financier du plan d'action.

XI.2. Maître d'œuvre du plan d'action

La gestion et l'exécution pratique des activités du projet sur le terrain seront assurées par le CIC-B. Le président du CIC-B assurera la fonction de coordinateur du plan d'action. Il sera appuyé dans ses fonctions par le Cabinet J. Expert International avec lequel il constituera une équipe technique de pilotage du plan d'action.

Les attributions de l'équipe technique de pilotage seront les suivantes :

- Assurer l'animation et l'administration quotidienne du plan d'action ;
- Elaborer les termes de référence et animer les activités du plan d'action ;
- Entreprendre les contacts et gérer les relations avec les différents intervenants impliqués dans l'exécution du plan d'action ;
- Produire les rapports narratifs et les bilans financiers trimestriels du plan d'action ;
- Sélectionner et contractualiser avec différents prestataires et les personnes ressources pour l'assistance technique et le suivi des activités sur le terrain.

XI.3. Les rôles et les responsabilités des intervenants dans la mise en œuvre du plan

Intervenants	Rôles et responsabilités
Comité régional ad hoc de suivi du plan d'action	<ul style="list-style-type: none"> • Définir les orientations et les stratégies de mise en œuvre du plan d'action ; • Valider les termes de références, les budgets et les rapports d'activités ; • Valider le rapport financier et approuver les rapports du CIC-B.
Les points focaux au niveau national	<ul style="list-style-type: none"> • Assurer la coordination et la mise en œuvre des actions au niveau national ; • Travailler à la mobilisation des alliés au niveau national ; • Prendre part au suivi et à l'évaluation des activités programmées au niveau régional ; • Organiser les ateliers nationaux prévus dans le cadre du plan d'action ; • Assurer la mobilisation des ressources humaines, matérielles et financières internes pour la réalisation du plan d'action.
Les partenaires techniques et financiers	<ul style="list-style-type: none"> • Apporter une assistance technique au CIC-B dans l'élaboration des termes de référence des activités ; • Assister le CIC-B dans le choix des prestataires devant intervenir dans le cadre du plan d'action ; • Apporter un appui méthodologique au CIC-B et aux points focaux pour une gestion rationnelle des ressources mobilisées dans le cadre du plan d'action ; • Contribuer au financement du plan de plaidoyer régional

XII. BUDGET PREVISIONNEL DU PLAN D'ACTION

Le présent budget a été élaboré sur la base d'une évaluation approximative des coûts des différentes activités. Il a été élaboré selon les procédures financières et comptables du CIC-B. Cependant, pour chaque activité, il sera élaboré des termes de référence définissant, les objectifs, les résultats, la méthodologie de réalisation, le chronogramme et le budget détaillé actualisé.

Afin d'assurer une durabilité aux actions qui seront engagées, la mobilisation des ressources internes au réseau sera un axe important de travail. Dans un premier temps, des contributions ponctuelles seront demandées aux membres du réseau, puis des réflexions seront menées pour élaborer et mettre en œuvre une stratégie de mobilisation interne de ressources propres des acteurs.

N	Activités	Total (Fcfa)	An 1 (FCFA)	An 2 (FCFA)	An 3 (FCFA)
		Activités prioritaires à mettre en œuvre durant la période août – décembre 2009			
1	Élaboration et mise en œuvre d'une stratégie et d'un plan d'action de communication	120 000 000	66 000 000	38 000 000	16 000 000
1.1	Elaboration du plan d'actions de communication	6 000 000	6 000 000	0	0
1.2	Organisation de concours d'élaboration de logos et de messages de communication sur les objectifs de la campagne de plaidoyer	10 000 000	10 000 000	0	0
1.3	Production et diffusion de supports de communication	24 000 000	10 000 000	8 000 000	6 000 000
	Développement d'activités médiatiques (publication d'articles dans la presse ; tenues de points de presse ; couverture médiatique des événements)	80 000 000	40 000 000	30 000 000	10 000 000
2	Appui à la mise en place des plateformes et à l'élaboration des plans d'action nationaux	49 000 000	49 000 000	0	0
2.1	Organisation de 7 rencontres nationales de concertation et de prise de plaidoyer sur les thématiques suivantes : <ul style="list-style-type: none"> • L'identification des entraves et des solutions nationales à la commercialisation du maïs au niveau pays ; • L'organisation et le rôle des acteurs nationaux dans la promotion du commerce régional des produits du cru notamment le maïs ; • Les alliances et les partenariats possibles au niveau national pour contribuer à la levée des contraintes nationales 	7 x 5000 000 = 35 000 000	35 000 000		00
2.2	Tenue de rencontres nationales de mise en place des plateformes nationales et de validation des plans d'action nationaux	7x2000 000 = 14 000 000	14 000 000	0	0
2.3	Accompagnement dans la mobilisation des ressources financières pour la mise en œuvre des plans d'action nationaux	PM	0	0	0
3	Organisation d'une semaine régionale d'action à l'occasion des Journée Agroalimentaires	33 500 000	33 500 000	0	0
3.1	Organisation d'un point de presse	3 000 000	3 000 000	0	0
3.2	Publication d'articles dans la presse	1500 000	1500 000	0	0
3.3	Organisation d'une conférence publique à l'intention des policiers, douaniers, et des agents des régies financières	1 500 000	1 500 000	0	0
3.4	Organisation des "Road Shows" qui regroupera les acteurs du	3 000 000	3 000 000	0	0

	commerce régional (opérateurs économiques, transporteurs, douaniers, policiers, militaires, organisations de producteurs, partenaires financiers)				
3.5	Organisation d'un forum régional sur la libre circulation des produits du cru spécialement le maïs dans l'espace CEDEAO	24 500 000	24 500 000	0	0
•	Préparation de 3 communications thématiques	1 500 000	1 500 000	0	0
•	Confection de gadgets promotionnels (affiches, dépliants, tee-shirts)	3 000 000	3 000 000	0	0
•	Transport, hébergement, restauration des participants, location de salles, communication médiatique, logistique	20 000 000	20 000 000	0	0
•	Création d'un forum d'échanges par Internet	PM	0	0	0
4	Organisation d'ateliers régionaux de renforcement des capacités	25 000 000	0	12 500 000	12 500 000
4.1	Formation des leaders des organisations professionnelles sur le leadership politique	12 500 000	0	12 500 000	0
4.2	Formation des leaders des organisations professionnelles sur les techniques de négociation et de suivi des accords politiques avec les décideurs politiques	12 500 000	0	0	12 500 000
5	Mise en œuvre et suivi des plans d'action nationaux		117 000 000	124 000 000	89 000 000
5.1	Contribution à la mise en œuvre des plans d'actions nationaux	7x30 000 000 210 000 000	105 000 000	70 000 000	35 000 000
5.2	Organisation de missions conjointes de suivi évaluation	36 000 000	12 000 000	12 000 000	12 000 000
5.3	Organisation d'ateliers nationaux de suivi- évaluation	14x6000000=84 000 000	0	42 000 000	42 000 000
6	Organisation d'une caravane régionale de plaidoyer pour la levée des barrières commerciales	120 000 000	10 000 000	100 000 000	10 000 000
6.1	Elaboration du dossier technique de la caravane et mise en place du comité régional d'organisation de la caravane	PM	0	0	0
6.2	Mise en place de comités nationaux et organisations d'événements nationaux	10 000 000	10 000 000	0	0
6.3	Production de supports promotionnels (affiches, banderoles, tee-shirts)	20 000 000	0	20 000 000	0
6.4	Réalisation de la caravane	90 000 000	0	80 000 000	0
7	Coordination technique - Gestion – Suivi - Capitalisation – Bilans (CIC-B & Points Focaux)	120 000 000	50 000 000	40 000 000	30 000 000
	Budget total	816 000 000	344 000 000	314 500 000	157 500 000

Octobre 2009	October 2009		49 000 000	102 360.56
Actions de plaidoyer	Lobby Activities	Tâches / Tasks		
Organisation de rencontres nationales de concertation et de prise de plaidoyer sur les thématiques suivantes :				
<ul style="list-style-type: none"> ➤ L'identification des entraves et des solutions nationales à la commercialisation du maïs au niveau pays ; ➤ L'organisation et le rôle des acteurs nationaux dans la promotion du commerce régional des produits du cru notamment le maïs ; ➤ Les alliances et les partenariats possibles au niveau national pour contribuer à la levée des contraintes nationales 				
<ul style="list-style-type: none"> • Constitution du cahier d'exigences: envoi des questionnaires aux points focaux sur l'état de la production et de la commercialisation du maïs dans leur pays, et leurs revendications, de manière à affiner le plaidoyer pour la promotion du commerce régional. Collecte des réponses à la fin du mois. • Préparation du plaidoyer à l'occasion des Journées Agroalimentaires de novembre de Ouagadougou. 	<ul style="list-style-type: none"> • Constitution of a dossier of claim and concerns: questionnaire to be sent to the focal points on the maize production et trading problems in their country, and their claims, to target the advocacy. Collection of responses by the end of the month. • Preparing the advocacy actions during JAAL of Ouagadougou 	Mise en place des plateformes nationales et de validation des plans d'action nationaux (5000 000x7 pays)	35 000 000	72 114.69
		Organisation de 7 rencontres nationales pour la collecte des exigences nationales (2000 000 X 7 pays)	14 000 000	29 245.87
Novembre 2009	November 2009		33 500 000	69 981.20
Actions de Plaidoyer	Lobby Activities	Tâches / Tasks		
Organisation d'une semaine régionale d'action à l'occasion des Journée Agroalimentaires				
<ul style="list-style-type: none"> • Plaidoyer auprès des Organisations Intergouvernementales: UEMOA – CEDEAO – CILSS à l'occasion des JAAL de Ouagadougou • Organisation d'actions publiques de sensibilisation et de plaidoyer ; • Forum régional des professionnels du maïs pour adopter le cahier des exigences régionales • Réunion du comité régional de suivi et de pilotage du plan d'action de plaidoyer. 	<ul style="list-style-type: none"> • Advocacy at Intergovernmental Organisations: UEMOA ECWAS CILSS during the Agro alimentary days of Ouagadougou; • Doing public actions of advocacy and lobbying; • Regional forum to valid the advocacy arguments document • Regional action plan monitoring team workshop 	Organisation d'un point de presse	3 000 000	6 266.97
		Publication d'articles dans la presse	1 500 000	3 133.49
		Organisation d'une conférence publique à l'intention des élèves policiers, douaniers, et des agents des régies financières	1 500 000	3 133.49
		Organisation d'un évènement sportif qui regroupera les acteurs du commerce régional (opérateurs économiques, transporteurs, douaniers, policiers, militaires, organisations de producteurs, partenaires financiers)	3 000 000	6 266.97
		Organisation d'un forum régional sur la libre circulation des produits	24 500 000	51 180.28

		du cru spécialement le maïs dans l'espace CEDEAO		
Décembre 2009	December 2009		17 000 000	35 512 85
Actions de Plaidoyer	Lobbying Activities	Tâches /Tasks		
Organisation de rencontres régionales de suivi du plan d'action				
<ul style="list-style-type: none"> • Envoi par les points focaux de la Déclaration de campagne et des cahiers de charges aux autorités nationales et aux médias. • Envoi par le Comité de pilotage de lettres ouvertes aux chefs d'Etats (avec la Déclaration de campagne signée) aux organisations intergouvernementales et aux médias. • Elaboration du plan régional de travail 2010 selon les calendriers des évènements des organisations régionales UEMOA, CEDEAO, Union Africaine 	<ul style="list-style-type: none"> • Focal points to send signed Declaration to national authorities and to the media. • Steering Committee to send publish open letter addressed to Heads of State of the region (with signed Declaration) and to the media. • Doing regional work plan for 2010 	Coordination, gestion et suivi du plan d'action	7 000 000	14 622.94
		Assistance aux points focaux	10 000 000	20 889.91
Budget total			155 500 000	324 838.10

Le présent budget est soustrait du budget de la première année.

Listes des organisations partenaires du plan d'action

N°	Non de l'organisation	Dénomination	Pays
1	GEA-Bénin	Groupement des Exploitants Agricoles	Bénin
2	FUPRO	Fédération des Unions de Producteurs du Bénin	Bénin
3	CIC-B	Comité interprofessionnel des filières céréales du Burkina Faso	Burkina Faso
4	J.Expert International	Junior Expertise Consulting International	Burkina Faso
5	DGPV	Direction Générale des Productions Végétales	Burkina Faso
6	DGPER	Direction Générale de la Promotion de l'Economie Rurale	Burkina Faso
7	Projet ATP	Agribusiness & Trade Promotion	Burkina Faso
8	FEPPASI	Fédération Provinciale des Professionnels Agricoles de la Sissili	Burkina Faso
9	UGCPA/BM	l'Union des Groupements de la Boucle du Mouhoun	Burkina Faso
10	RVCC	Réseau de veille sur la commercialisation des céréales	Burkina Faso
11	FIAB	Fédération Nationale des Industries de l'Agro-Alimentaire du Burkina Faso	Burkina Faso
12	RAC /UEMOA	Réseau des Associations de Consommateurs de l'UEMOA	Burkina Faso/ UEMOA
13	CPF	Confédération Paysanne du Faso	Burkina Faso
14	FEPA-B	Fédération des professionnels agricoles du Burkina	Burkina Faso
15	Coopérative Worodougou	Coopérative Worodougouka Seguela	Côte d'Ivoire
16	COYEBO	Coopérative COYEBO	Côte d'Ivoire
17	UCOVISA	Union des coopératives du vivrier des savanes	Côte d'Ivoire
18	APFOG	Apex Farmers Organization of Ghana	Ghana
19	SYCOV	Syndicats Cotoniers et Vivriers	Mali
20	CNOP MALI	Conseil National des Organisations Paysannes du Mali	Mali
21	CASPANI	Conseil pour l'Action et la Solidarité Paysanne du Niger	Niger
22	AFCEN	Association des femmes commerçantes et entrepreneurs du Niger	Niger
23	CPC-Togo	Centrale des Producteurs de Céréales du Togo	Togo
24	ECHOPPE	Echanges pour l'Organisation et la Promotion des Petits Entrepreneurs	Togo
25	OADEL	Organisation d'Appui au développement Local	Togo